



Newsletter MSJ - Avril 2025

- Facturation générale - **RAPPEL**



Pour ceux qui ne l'auraient pas encore acquittés, n'oubliez pas de régler les factures papier transmises dans les cartables, le mois passé. Les rappels officiels seront imprimés dans le courant de la semaine prochaine, et seront transmis aux parents concernés.

En cas de difficultés financières, un plan de paiement est toujours possible et gratuit, arrêtant

les frais de contentieux qui arrivent normalement après 3 rappels et une mise en demeure. N'hésitez pas à contacter le bureau, si vous êtes dans ce cas.

[Annexe gratuite](#)



Comme le mois précédent, les frais liés aux cours de natation de mars (présences et navettes), seront encodés dans creos et déduits de votre portefeuille, dans le courant de la semaine prochaine.

De même que les activités payantes qui ont eu lieu le mois passé :

Mars :

- Activité CAP SCIENCES des P1 et des P3
- Solde pour les classes vertes des 3e maternelles



Les frais des activités seront automatiquement déduits de votre portefeuille.

N'oubliez donc pas d'approvisionner votre compte en conséquence.



Pour demander une déduction sur les frais de navettes piscine, en cas de long certificat (au moins 1 mois), un scan de celui-ci devra impérativement être envoyé par mail au bureau.

bureau.montsaintjean@gmail.com

Il devra être envoyé au plus tard le 30 ou le 31 du mois concerné par l'absence.

Après ce délai, le remboursement ne sera plus possible.

L'original devra également être transmis sous format papier au / à la titulaire, à l'attention du professeur d'éducation physique.



Les frais sont déduits du portefeuille par **ordre chronologique**.

- Si vous avez des frais en attente, et que vous approvisionnez votre portefeuille pour régler des repas.

L'argent posté sera d'abord utilisé pour payer les frais en attente.



Nous vous rappelons que les repas doivent être réservés avant le 17 du mois précédent.

Plus aucune modification ne pourra être apportée après cette date. Pour les repas de mai, **n'oubliez pas que le 17 tombe juste avant les congés de printemps, et que le portefeuille devra être approvisionné avant.**



Le secrétariat étant fermé durant les congés, le portefeuille ne pourra pas être approvisionné avant le retour des congés, le 12 mai.



Les photos ont été réalisées ce 03 avril.

Vous devriez recevoir **les cartons de commande** dans le courant de la semaine **du 21 avril 2025**.

Vous pourrez passer les commandes durant les congés de printemps, et elles seront **clôturées le 16 mai au plus tard**.

Aucune commande ne sera possible après cette date.

La réception des photos s'effectuera durant la 1^e quinzaine de juin.



- **Journées pédagogiques**

Comme vous le savez certainement, notre équipe d'enseignant sera en conférence pédagogique les vendredis 30 mai et 13 juin prochains.

Les cours sont donc suspendus ces 2 jour-là.

Une garderie est cependant organisée grâce à

l'équipe des accueillants. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, nous vous demandons de compléter le/les formulaire'(s) ci-dessous.

[Inscription - Journée pédagogique du 30 mai](#)

Ce lien sera **clôturé le vendredi 16 mai**

[Inscription - Journée pédagogique du 13 juin](#)

Ce lien sera clôturé le vendredi 30 mai



Nouveau membre du personnel

Ce 1^e avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de notre équipe un nouvel ouvrier polyvalent. Mr Jacky s'occupera des rénovations, réparations et maintenance de notre établissement.

Nous lui souhaitons la bienvenue à l'école communale de Mont Saint Jean.

Et nous remercions l'équipe d'ouvriers du dépôt communal pour l'agréable collaboration que nous avons toujours entretenue avec eux durant toutes ces années.



Depuis le **20 janvier**, l'école propose des **ateliers de prévention au harcèlement et à la violence** pour les élèves de **M3 à P6**, qui se poursuivront **jusqu'à fin juin**. Ces ateliers sont donnés par Emelyne Romont, psychologue de la Maison de la Parentalité.

- ◆ **M3** : Respect de soi et des autres, bien-être à l'école et jeux collaboratifs.
- ◆ **P1** : Bienveillance, identification et expression des émotions, renforcement des compétences relationnelles.
- ◆ **P2** : Identification et gestion des émotions et renforcement des compétences relationnelles.

- ◆ **P3** : Acceptation de soi, différence, coopération et amélioration des interactions.
 - ◆ **P4** : Estime de soi, empathie et impact des paroles sur les autres.
 - ◆ **P5 & P6** : **Éducation aux médias et usage du web** : vie privée, droit à l'image, fiabilité de l'information et cyberharcèlement.
-



Réinscription pour l'année scolaire 2025-2026

Les documents de réinscription devraient vous parvenir avant les congés, dans le cartable de votre enfant.

Nous vous demandons de les compléter avec toute modification à nous communiquer, et de nous les remettre après les congés pour le 15 mai au plus tard.

- **Fancy Fair - samedi 12 avril**



Nous avons le plaisir de vous accueillir pour notre fancy fair, ce **samedi 12 avril 2025**. Cette année, elle aura pour thème les **années 80**.

Ci-dessous, vous trouverez les horaires des spectacles.



| | |
|----------------|--|
| 9 h 30 | 1e maternelle |
| 10 h 15 | Accueil |
| 11 h 00 | 2^e maternelle |
| 11 h 45 | 3^e maternelle |
| 13 h 30 | 1^e primaire |
| 14 h 15 | 2^e primaire |
| 15 h 00 | 3^e et 4^e primaire |
| 16 h 30 | 6^e primaires |

Les élèves de 5^{ème} primaire ont le plaisir de vous proposer une exposition sur le **SURREALISME**. Rdv dans un des locaux de garderie de l'entrée principale.

Au cours de la journée, des jeux pour les enfants seront proposés, sur base de l'achat d'une carte "JEUX"

Un bar et de la petite restauration (salée et sucrée) seront également possibles à l'achat. Les cartes "jeux" et "consommation" seront disponibles à la caisse.

Les portes d'entrée resteront ouvertes tout au long de la journée. Nous vous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité de leur(s) parent(s) ou tout autre adulte qui les accompagne.

Nous avons commandé le soleil, et installerons des tables dehors. Afin de profiter au mieux de cette journée festive, nous avons besoin de votre aide. Nos professeurs et autres membres de l'équipe bénévoles ont déjà énormément de travail ce jour-là. Nous vous demandons de mettre les déchets ménagers dans les poubelles appropriées. Les vidanges sont à rapporter au bar, et la vaisselle est à déposer dans les bacs destinés à cet usage.

Règles du mois à
Mont-Saint Jean

Voici la règle qui sera abordée,
durant le mois au sein des
classes.
Les professeurs l'expliqueront à
leurs élèves et veilleront à ce
qu'elle soit respectée.





Pour nos fêtes d'écoles ou tout autre évènement organisé pour nos élèves, nous serions désireux de trouver des partenariats parmi les parents : nourriture, boissons, activités/jeux, lots, prêt de matériel.

Si vous travaillez dans un de ces secteurs et pouvez nous transmettre des offres de prix "défiant toute concurrence" 😊, n'hésitez pas à revenir vers le secrétariat.

Toutes les idées seront les bienvenues !



École communale de Mont Saint Jean

Rue du Ménil, 3

1410 Waterloo

02/384 34 92

www.montsaintjean.be